

**CONTRAT DE SAILLIE IART DE L'ÉTALON VICONTE DES NEIGES POUR LA
SAISON DE MONTE 2026**

Contrat N°

<i>Entre d'une part le propriétaire de la jument ou son représentant légal :</i>	<i>Et d'autre part le vendeur, le "Haras de Villeréal" représenté par :</i>
Nom, Prénom: Adresse: Tel: Mail:	Tardé Patrick 231 route de Beaumont 47210 Villeréal 06.84.77.56.02 contact@haras-villereal.fr

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

❖ **Objet du contrat :**

Le propriétaire ou son représentant légal, désigné ci-dessus, achète au Haras de Villeréal (Tardé Patrick) une carte de saillie de l'étalon VICONTE DES NEIGES pour la saison de monte 2026. Pour la jument désignée ci-dessous:

★ Nom de la jument: N°SIRE:

❖ **Condition de ventes de saillies:**

La carte de saillie est vendue aux conditions suivantes :

☐ **IART dans le centre agréé de votre choix:**

- Réservation : 150 € TTC + 75 € TTC par expédition
- + 500 € TTC payable au poulain vivant à 48H

❖ **Centre de mise en place agréé:** (Lieu où il nous faudra envoyer la dose, ces renseignements sont très important)

Nom du Centre de mise en place / Responsable :

Adresse complète (Numéro, rue, code postale, ville):

Mail:

Téléphone:

CONTRAT DE SAILLIE IART DE L'ÉTALON **VICONTE DES NEIGES** POUR LA SAISON DE MONTE 2026

Contrat N°

❖ A SAVOIR :

- Dès que nous recevons le contrat de saillie signé, nous vous transmettons la facture de la réservation à régler par chèque ou virement. La deuxième fraction est réglable au poulain vivant à 48H (aucune déclaration de naissance ne sera délivrée avant le règlement de la deuxième fraction).
- **L'envoi des doses de semence fraîche (IART) n'est pas automatique**, il se fait sur commande de la part du centre de mise en place auprès du **Haras de Villeréal (06.84.77.56.02)** avant 9H le lundi, mercredi et vendredi.
- **Dans le cas de l'envoi d'une dose supplémentaire, aucun envoi de semence ne sera effectué avant la réception du règlement correspondant à la somme de 75€ TTC.**
- *Vous trouverez en pièce jointe la carte des délais de transport. Certains départements ne sont pas livrables le samedi et d'autres ne sont pas livrables en 24H. Nous travaillons la plupart du temps avec France Express (Geodis) mais nous pouvons aussi envoyer par chronopost ou TNT. Merci de vous renseigner auprès du centre de mise en place quel moyen de transport est le plus fiable chez eux.*
- La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance ne seront envoyés au propriétaire qu'après réception et encaissement du solde.
- Le vendeur décline toutes responsabilités en cas de problème concernant l'envoi de la semence par une entreprise de transport. Aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à :

le :

Le propriétaire de la jument <i>Signature suivi de "Lu et Approuvé"</i>	Le Haras de Villeréal - Tardé Patrick
	